



Yves Alix, Dominique Arot, Bertrand Calenge, Martine Camber, Isabelle Dussert-Carbone, Aline Girard-Billon, Gérald Grunberg, Suzanne Jouguelet, Nathalie Jullian, Jean-Marc Neil Guillon, Gilles Pierret, Daniel Renoult, Isabelle Sabatier, Jacqueline Sanson, Françoise Yon-Cassat et Agnès Saal

Les collections des bibliothèques à Paris Mieux les connaître, mieux les partager...

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Nathalie Jullian

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.932

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2002

Date de mise en ligne : 17 janvier 2014

Collection : Paroles en réseau

EAN électronique : 9782842462055



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ALIX, Yves ; et al. *Nathalie Jullian* In : *Les collections des bibliothèques à Paris : Mieux les connaître, mieux les partager..* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2002 (généré le 15 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/932>>. ISBN : 9782842462055. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.932>.

Nathalie Jullian

Depuis leur origine en 1624, les fonds de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ont une vocation encyclopédique. De plus, dès le XVIII^e siècle, ils deviennent publics, ce que confirmera, en 1828, l'attribution à la Bibliothèque d'un exemplaire du dépôt légal. A la fin du XX^e siècle, un nouveau dispositif réglementaire (réorientation de cet exemplaire vers d'autres établissements, notamment toutes les sciences et le droit) nous a amenés à produire en 1996 une brochure présentant notre politique documentaire.

De façon paradoxale, à peine formalisée, elle était déjà dépassée du fait même de la nouvelle ventilation des titres issus du dépôt légal. Quelques chiffres soulignent les effets de la nouvelle réglementation : si en 1996, 68 % des entrées provenaient du dépôt légal, aujourd'hui elles ne représentent plus que 31,2 % ; dans le même temps, les achats augmentaient globalement de 115 %. Est-il besoin de souligner que, dans ces conditions, l'aspect encyclopédique des fonds traditionnellement raisonnés, est devenue franchement volontariste ?

Quoiqu'il en soit, la formalisation de notre politique documentaire nous sert aujourd'hui de base fondamentale de travail qui s'enrichit au fur et à mesure « d'outils d'évaluation » dont les résultats sont portés régulièrement dans le *Rapport annuel de la Bibliothèque*.

Un tout autre aspect est venu alimenter la réflexion en cours : c'est bien entendu le projet (lancé en octobre 2000) portant sur la création d'une bibliothèque de 1^e et 2^e cycles sur le site de l'ancien collège Sainte-Barbe, voisin immédiat de Sainte-Geneviève.

Je n'y reviendrai pas puisque Daniel Renoult, chargé du Plan U3M, vient de nous en faire un point précis. Je me contenterai de souligner que la réalisation de cette vaste opération modifiera sans aucun doute la structure du lectorat des bibliothèques de la Montagne et demandera donc une analyse plus fine des politiques documentaires. Ces éléments sont d'ores et déjà pris en compte par les conservateurs de Sainte-Geneviève.